

2 – Objet : Tarifs des services municipaux. A la date du 1^{er} janvier 2026

Le Maire rappelle au conseil que les tarifs des services municipaux ont été réévalués en 2016. Il propose au conseil de ne pas les modifier pour 2018, mais d'y apporter des compléments, notamment suite à l'achat d'équipements audio et vidéo.

LOCATION FOYER RURAL	Pontlevoy	Hors Pontlevoy
<i>Manifestations</i> mariage, banquets, repas, bal ou soirée cabaret, arbres de Noël : 1 journée 2 ^{ème} journée vin d'honneur, cocktails, lunches	300 € 150 € 120 €	600 € 300 € 200 €
<i>Location de la table(80x200)</i>	3,00 €	
<i>Location de la chaise</i>	0,50 €	

<i>Caution salle</i>	+ 1 chèque de 200 € qui sera encaissé si un nettoyage est à réaliser	
<i>Caution Sono et vidéo</i>	1000 €	
<i>Chauffage : du 15/10 au 15/04</i> forfait journée forfait ½ journée	100 € 50 €	
<i>Location vaisselle : gratuit pour les associations de Pontlevoy</i>	60 €	150 €
Retenues en cas de dégradation par unité manquante :		
Verre, assiette, tasse, ramequin, bol, corbeille		3 €
Plateau, saladier, pichet, plat		6 €
Cuillère, fourchette, couteau, petite cuillère, salières/poivrières		1 €
LOCATION SALLE DE LA SAULAIE LOCATION SALLE DE LA PASSERELLE Chauffage du 15/10 au 15/04	Organismes extérieurs Organismes extérieurs	50 € la journée 50 € la journée 25 €

CIMETIERE

<u>Concession</u> : (réservation)	
30 ans	300 €
15 ans	150 €
<u>Cavurne</u> : (réservation)	
30 ans	500 €
15 ans	350 €
<u>Colombarium</u> : (réservation)	
30 ans	550 €
15 ans	400 €
<u>Jardin du souvenir</u> : forfait plaque, gravure et pose	30 €

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve les tarifs ci-dessus,
- Déclare qu'ils rentreront en application à compter
- Précise que la gratuité pour les associations ne s'applique que dans le cadre de leur activité propre.